

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2025

**DELIBERATION N°CP2025-
09/4/25
DOSSIER N°7085**

**SUBVENTIONS EN FAVEUR DES VOYAGES SCOLAIRES
AVEC NUITEES**

Etaient présents :

Eric BODEAU, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Bertrand LABAR, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Eric BODEAU
Thierry BOURGUIGNON à Isabelle PENICAUD
Thierry GAILLARD à Catherine DEFEMME
Marinette JOUANNETAUD à Jean-Jacques LOZACH
Jean-Luc LEGER à Renée NICOUX
Valéry MARTIN à Laurence CHEVREUX
Hélène PILAT à Guy MARSALEIX

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des Collèges et de la Jeunesse et des Sports/Service Coordination des Collèges*

RAPPORTEUR : Mme Marie-Christine BUNLON

**OBJET : SUBVENTIONS EN FAVEUR DES VOYAGES SCOLAIRES AVEC
NUITEES**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,
VU les délibérations des Assemblées départementales n°CD2022-12/3/27 du 16 décembre 2022, n°13/3/22 du 21 octobre 2023, n°04/5/5 des 5 et 6 juillet 2024 et n°CD2025-07/3/26 du 04 juillet 2025 modifiant le règlement d'aides ;
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2025-09/4/25 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,*

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'attribuer les subventions sollicitées au titre des classes de découverte, d'initiation artistique et voyages scolaires à l'étranger, pour un montant maximum de **1 372,50 €** pour le collège Jules Marouzeau de Guéret et **1 560 €** pour le collège Martin Nadaud de Guéret.

ORGANISATEUR	NATURE DU SÉJOUR	LIEU	DURÉE (en jours)	DATES	NBRE D'ÉLÈVES	MONTANT
Collège J.Marouzeau Guéret	Classe de découverte	Le Monteil au Vicomte	3	29 septembre au 1 ^{er} octobre 2025	150	1 372,50 €
Collège M. Nadaud Guéret	Séjour à l'étranger	Sicile	6	11 mai au 16 mai 2025	22	858 €
Collège M.Nadaud Guéret	Séjour à l'étranger	Roumanie	6	7 avril au 12 avril 2025	18	702 €
TOTAL SÉJOURS COLLÈGES					190	2 932,50 €

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer tous les documents utiles pour la mise en œuvre de cette décision.

Dit que les sommes nécessaires seront imputées sur le Budget départemental au chapitre 65 article 657382 Fonction 284.

Adopté : 29 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET